

# le Guilvinec

*vue sur océan*

---

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC (Finistère)

---

Séance du 11 décembre 2025

A 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Jean Luc TANNEAU, Maire.

Présents : Mme Sylvie BARBET, M. Christian BODERE, M. René-Claude DANIEL, M. Christian KERRIOU, M. Daniel LE BALCH, M. Henri LE CLEACH, Mme Gaëlle LE CORRE, Mme Françoise LE GOFF, Mme Lénaïg LOPERE, Mme Michèle RANZONI, Mme Audrey STRUILLOU, M. Jean-Luc TANNEAU, Mme Laure VOLANT.

Présents par procuration : M. Thomas BIET, Mme Christine COCHOU, M. Antoine DEFANTE, Mme Danièle GLEHEN, M. Pascal GODEC, M. Johan GUEGUEN, Mme Gaëlle LE GALL, M. Roger PERON, M. Charles SEITHER.

Excusée : Mme Evelyne CIPRIANO.

Secrétaire de séance : Mme Audrey STRUILLOU.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

---

### Ouverture de crédits d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2026

*Del2025-096 – Nomenclature : 7.1 – Finances locales – Décisions budgétaires*

Rapporteur : Monsieur Daniel LE BALCH

Monsieur le rapporteur informe l'assemblée qu'il convient d'ouvrir des crédits en section d'investissement du budget principal dans l'attente du vote du budget primitif 2026.

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans son 3<sup>e</sup> alinéa que «jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette».

Il est donc proposé au conseil municipal d'approver l'ouverture des crédits d'investissement suivants :

Chapitres	Articles	Intitulé des comptes	Crédits d'investissement BP 2025	Quart des crédits ouvrables jusqu'au vote du budget primitif 2026
Chapitre 204		Subvention d'équipement versée	433 400 €	108 350 €
	204182	Subvention organismes publics. Bâtiments et installations	233 400 €	58 350 €
	20422	Subvention personne de droit privé. Bâtiments et installations	200 000 €	50 000 €
Chapitre 21		Immobilisations corporelles	3 775 737.30 €	943 934.33 €
	2131	Construction bâtiments publics	2 504 183.99 €	626 046 €
	2151	Réseaux de voirie	1 100 053.31 €	275 013.33€
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 500 €	375 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	170 000 €	42 500 €
		<b>TOTAL</b>	<b>4 209 137.30 €</b>	<b>1 052 284.33 €</b>

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'ouverture des crédits d'investissement 2026 par anticipation au vu du tableau ci-dessus

*Fait au Guilvinec, le 11 décembre 2025*

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME  
LE MAIRE,

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant  
un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-  
1657).*

*Elle pourra également être consultée sur le site  
internet de la commune à l'adresse Web suivante:  
[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)*



Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 029-212900724-20251211-DEL2025\_096-DE